

L'édito

Chères adhérentes,
chers adhérents,

Comment éduquer nos enfants, nos jeunes ?

Voilà une question qui n'a pas fini de nous interroger.

Une chose est sûre : la recette est complexe et jamais parfaite ! De plus elle évolue avec les époques et l'âge des enfants. Aujourd'hui, l'éducation des jeunes n'est pas aussi autoritaire qu'autrefois et c'est une bonne chose.

Malgré tout, il est sain que les parents établissent une autorité non-violente. Pas facile pour eux et aussi les éducateurs de trouver le bon dosage...

Toutefois parmi les ingrédients indispensables à une bonne éducation, il y a le dialogue et la bienveillance envers les enfants et les jeunes.

Ce sont justement ces sujets importants qui vont être développés au centre social Confluence au mois de Novembre. Rappelons les actions du réseau parentalité qui proposera une journée autour des parents et les médias (14)... Il y aura aussi un débat au Cinémanivel sur la gestion des émotions (28), et les ateliers de communication bienveillante qui démarrent (7 séances autour des 6-12 ans)...

Et n'oublions pas non plus le café des parents tous les lundis matins pour échanger sur les difficultés mais aussi les réussites éducatives.

Jean-François LUGUE
Administrateur de l'Association Confluence



L'interview réseau parentalité 35

Le Réseau Parentalité dans le Pays de Redon

Qui êtes-vous ? Ce réseau d'acteurs est mieux connu sous son ancienne appellation : REAAP (REseau de soutien d'Aide et d'Appui aux Parents). Il est piloté par la CAF, le Département et bénéficie nouvellement de la contribution de la MSA. L'objectif principal est de permettre toute action visant à soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. Cela se traduit par la mise en place d'actions telles que des conférences, des ateliers parents-enfants, etc.

Qui en est à l'origine ? L'idée de ces Réseaux a été initiée par l'Etat en 1999, suite à la conférence de la famille de 1998. Charte nationale et circulaires interministérielles ont, au fil des années, encadré leur développement et leurs principes. Si le cadre d'action est national, l'organisation, les modalités de fonctionnement, les outils proposés sont spécifiques à chaque département.

Ca se passe comment en Ille et Vilaine ? En Ille-et-Vilaine, le Réseau Parentalité 35 est également encadré par une convention signée en 2011 entre la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), le Conseil départemental et la CAF. Cette convention détermine les principes, le co-pilotage et l'organisation du Réseau. Après une première période de fonctionnement au début des années 2000, la réalisation d'une étude en 2006 a posé les bases d'une nouvelle organisation du Réseau Parentalité 35. Le Réseau s'est structuré avec la volonté d'une démarche territorialisée à l'échelle des pays, qui permette aux acteurs de terrain de faire vivre le réseau et d'être au plus près des attentes et des demandes des familles et des réalités des territoires. De là sont nés les comités locaux par « pays » et c'est en 2008 que le centre social, au vu de ses missions d'animation globale envers les familles, devint porteur du réseau parentalité du pays de Redon.

Qui peut en faire partie ? Il n'y a pas de listes fermées des membres ou structures amenés à participer à ces Comités locaux ou aux différentes rencontres à l'échelle départementale ou locale. Chaque acteur du territoire, engagé à titre professionnel ou bénévole dans le champ de la parentalité, quelle que soit la nature de sa structure (association locale, association départementale, fédération, collectif, collectivité, institution,...) peut être relais de réflexions et d'initiatives, participer à des rencontres, mais aussi faire part de ses envies, attentes, besoins en termes de réunions, échanges de pratiques et d'expériences, outils, ressources, etc., auprès des référents locaux ou de la coordination du Réseau Parentalité 35 et s'investir à ces différentes échelles.

Qui contacter ?
Nathalie CIHELKA

La photo



Près de 100 personnes au Mont-Saint-Michel

L'info incontournable 45 ans du Centre Social

Mardi 28 - de 20 h à 22 h 30

Et les petits ? Causeries... à Cinémanivel

Conférence - Echanges sur la petite enfance pour les parents :
Joie, colère, tristesse, peur...

Ces émotions qui submergent nos enfants :
comment les accompagner ?

Avec **Suzanne GIMARD-SEBILO** et **Cécile QUIQUINE** (Animatrices d'ateliers FILLIOZAT).

Rencontre ouverte à tous et gratuite



Ils nous soutiennent pour cette lettre...



Les Nouveaux commerçants

Ne jetez pas sur un ami publique ; faites en plutôt profiter vos amis...

PROGRAMME DU MOIS DE NOVEMBRE...



Nouveauté...

Atelier Couture - Tous les mardis de 19 h à 21 h



Atelier pour débutants et avancés à partir de 17 ans.
L'objectif est d'apprendre à coudre à la main et/ou à la machine.
Possibilité de faire un patron simple et se familiariser avec les patrons dans une revue. Apprendre à couper le tissu, à assembler les pièces et à finaliser sa création... Il faut apporter matériels et machine...
Exemple de matériels : machine à coudre, ciseaux, fils de plusieurs couleurs, aiguilles, épingles, craie de couturière, mètre de couturière, équerre, règle de 40-50 cm, papier à patron, crayon à papier, tissus, plus un cahier et des stylos de couleurs pour prendre des notes...

Proposé par **Jana MORIN**

Bientôt...

Mercredi 8 - 10 h - Réunion d'information communication bienveillante : démarrage des ateliers !

Parce qu'il ne suffit pas toujours d'aimer ses enfants pour connaître un quotidien serein à la maison, Nous proposons une Formation à la communication bienveillante, à destination des parents qui ont des enfants âgés de 6 à 12 ans. Cette formation s'appelle « O.S.E.R. » (Outils pour Saisir les Enjeux de la Relation entre parents et enfants). Cette formation s'articule en 8 ateliers de 2 h 30, étalés de novembre à janvier. **Mercredi 8 réunions d'information pour les parents désireux de participer aux ateliers.**

Dates des ateliers à partir du **mercredi 15 novembre de 9 h 15 à 11 h 45** avec l'ensemble du groupe.

Places limitées - Tarifs en fonction du quotient familial de 15 à 35 € les 8 séances.

Jeudi 9 - de 12 h 30 à 14 h - Assemblée Territoriale de santé - au château du Mail à Redon.

L'Assemblée Territoriale de santé bien-être qualité de vie est un lieu visant la participation et l'action des habitants du Pays de Redon pour la santé, le bien-être et la qualité de vie. Elle est animée depuis fin 2015 par le Pays de Redon-Bretagne sud et le Conseil de développement. Habitants, structures associatives, professionnels de santé ou d'autres secteurs d'activités sont invités à se saisir librement de cet outil ouvert. L'objectif est de découvrir ce qu'il se passe localement en matière de santé, échanger sur les besoins et faire des propositions pour agir. Les membres citoyens de l'Assemblée Territoriale de santé ont défini 3 sujets : **l'alimentation, la mobilité et l'éducation**. Un travail est engagé autour de la réalisation d'un **banquet populaire fin mai 2018**.

Vous êtes tous invité...



Vendredi 10 - Une envie de diminuer ou d'arrêter de fumer : faites vous conseiller !

L'Association **Oxygène** dans le cadre du **mois sans tabac** et en partenariat avec le Centre Social propose un **Bar'Ouf de 14 h 30 à 16 h 30**, il y aura l'intervention du **Docteur HALLAB du CSAPA**. Il n'est pas question de stigmatiser les fumeurs mais plutôt d'encourager des personnes qui auraient une envie de diminuer ou d'arrêter de fumer. L'objectif est de présenter des outils et astuces simples. **Venez nous retrouver...**

Jeudi 12 - de 9 h à 14 h - Atelier cuisine du Monde autour de la Martinique



Nous vous proposons ce mois-ci de naviguer vers **la Martinique ! Marie-Claude** nous fera découvrir **ses recettes de poisson !** Au menu : Entrée : Chiktail de morue concombre - Plat : Boudins blanc de poisson - Dessert : Mont-blanc... **Nathalie et Bouchra vous donnent rendez-vous !**

Jeudi 30 - à 20 h10 - Au Théâtre Le Canal

Dans le cadre de la **charte culture et solidarité**, nous vous proposons « **VERTIGES** » de Nasser DJEMAI, que certains connaissent déjà... Si si Souvenez-vous... l'auteur de « Invisibles » ! mais cela date, c'était en 2014...

Nasser DJEMAI, auteur et metteur en scène Algérien, propose ici une histoire qui parle de la banlieue, de l'immigration, de l'ascension sociale (retrouvez plus de détails sur la plaquette du Canal...).

Pour préparer le spectacle... Vous êtes invités la veille du spectacle, le mercredi 29 de **17 h à 19 h**, au Centre Social, nous serons en compagnie de **Clémence**, comédienne dans cette pièce, qui nous fera le plaisir de se livrer à un **échange autour de « VERTIGES »**, autour de son métier de comédienne, ainsi que toute question que vous voudrez bien lui poser... alors n'hésitez pas, soyez curieux ! Cet échange sera suivi d'un jus de pommes et dégustations, si vous le souhaitez donc, **apportez vos préparations à partager !**

Venez découvrir... Attention places limitées...

L'astuce du mois

Vous trouverez dans la lettre une rubrique intitulée "L'astuce du mois" sur le thème du développement durable. N'hésitez pas à nous faire partager vos idées.

Renseignements auprès de Kristell.

Le saviez-vous ?

Les gestes qui comptent !

Laisser ses appareils en veille durant son absence engendre un coût annuel d'au moins 30 €.

Pendant votre absence ou votre sommeil, éteignez les appareils susceptibles de rester en veille (chaîne HIFI, lecteur DVD, TV, box internet...), débranchez les appareils utilisés en discontinu (chargeur de téléphone...), installez des multiprises avec interrupteur.



Ils nous soutiennent
pour cette lettre...



Les Nouveaux commerçants